



Olivier Gacquerre
Maire de Béthune



Cher(e)s Béthunois(es),

Depuis 2017, nous sommes engagés dans la démarche Smart City qui vise à répondre aux grands défis de notre société afin de faire de Béthune une ville collaborative, durable et innovante. Ainsi, depuis plus de cinq ans, la Municipalité met en place de nombreux projets pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : réchauffement climatique, préservation des ressources, santé publique, démographie, lutte contre la précarité, contre les fractures territoriales... Du réseau de chaleur urbain à la végétalisation de notre ville, en passant par la mobilité ou la réduction de nos déchets, l'objectif est de faire de Béthune une ville résiliente qui s'adapte au monde dans lequel nous vivons.

Les crises successives, l'épidémie de la Covid-19, les événements climatiques de plus en plus fréquents et le contexte international nous amènent à accélérer notre projet. Ainsi, en janvier 2022, à l'occasion des vœux à la population, nous vous avons présenté le projet de ville « Béthune Smart City 2032 ». Habitat et Environnement, Mobilité et Transport, Education et Emploi, Alimentation et Consommation, Loisirs et Culture, Santé et Bien-être, Entraide et Solidarité... À travers ces sept piliers, Béthune est à vos côtés au quotidien. Béthune bouge et poursuit sa transformation !

« Béthune Smart City 2032 », c'est aussi un plan d'aménagement urbain composé de vingt projets structurants pour faire de Béthune une ville conçue et aménagée pour tous, une ville inclusive. Ces projets portent sur la valorisation de notre patrimoine, la rénovation et la construction d'équipements dans tous les quartiers, ou encore le développement de la nature en ville avec le plan 3000 arbres, la végétalisation des cours d'écoles... Au-delà du projet d'aménagement urbain, d'autres projets importants sont engagés. Je pense notamment aux actions qui nous mèneront collectivement à réduire nos déchets, ainsi qu'au schéma directeur des mobilités qui aboutira sur un plan de déplacement dans la ville.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de mon équipe municipale !

À très vite !

2032 PLUS collaborative
PLUS durable
PLUS innovante

Notre projet de ville

DE GRANDS DÉFIS MONDIAUX :

- Le défi de la population
- Le défi de la préservation des ressources
- Le défi de la santé publique
- Le défi de l'adaptation au réchauffement climatique
- Le défi de la lutte contre la précarité, contre le déclassement, contre les fractures (numérique, territoriales...)
- Le défi de l'attractivité

Béthune Smart City 2032, ville plus collaborative, durable et innovante

DEUX AXES STRATÉGIQUES :

- L'amélioration du cadre de vie
- Le développement économique

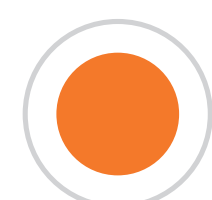
Un plan d'actions qui repose sur 7 piliers :

BÉTHUNE
SMART CITY

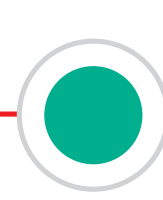
HABITAT ENVIRONNEMENT MOBILITÉ TRANSPORT ÉDUCATION EMPLOI ALIMENTATION CONSOMMATION LOISIRS CULTURE SANTÉ BIEN-ÊTRE ENTRAIDE SOLIDARITÉ

Pour répondre aux grands défis de notre société et conduire l'action collective, et ainsi renforcer la cohésion sociale et le bien-être des habitants.

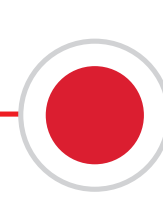
2014
Béthune CAP 2020



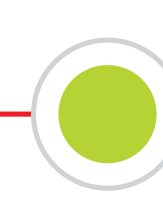
2017
Lancement de la démarche
« Béthune Smart City »



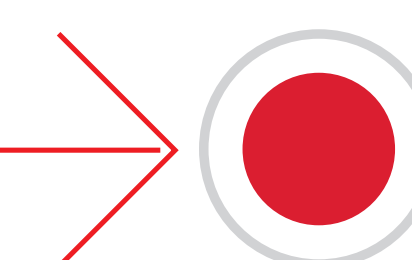
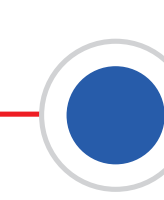
2018
Ateliers Smart Days avec les habitants
pour construire « Béthune 2030 »



2020
Adoption de la feuille de route
« Béthune Smart City 2030 »
en Conseil Municipal



2022
Projet de Ville
« Béthune Smart City 2032 »



2032
BÉTHUNE



HABITAT & ENVIRONNEMENT

Enjeux

- Améliorer le cadre de vie en développant et valorisant la nature en ville
- Favoriser le renouvellement urbain et la densification (lutte contre les friches...)
- Assurer une diversification de l'offre de logement
- Rendre du pouvoir d'achat aux habitants grâce à la transition énergétique
- Réduire l'empreinte carbone du territoire

Objectifs 2032

Garantir un toit pour chacun :

offrir une réponse à 100% des besoins en logements, promouvoir l'habitat participatif

Zéro passoire énergétique et logement insalubre à Béthune

Remettre la nature au cœur de la ville et viser 10 m² d'espaces verts par habitant

Diminuer de 15 % la production de déchets d'ici 2032



ACTIONS

- Projets d'investissement : jardin public, Olympie II...
- Projets d'investissement privés : résidences seniors Beaumarais, écoquartier...
- Plan de modernisation de l'éclairage public (leds)
- Entretien et réaménagement des voiries
- Réseau de chaleur urbain alimenté par le gaz de mine
- Plantations dans le cadre du plan 3 000 arbres
- Challenge pour diminuer de 15% la production de déchets d'ici 2032
- Plan propreté urbaine

MOBILITÉ & TRANSPORT



Enjeux

- Favoriser l'accès aux transports pour tous
- Encourager de nouvelles mobilités pour diversifier les solutions de déplacement
- Mieux partager l'espace public entre les différents usagers
- Rendre du pouvoir d'achat aux habitants en développant la mobilité douce

Objectifs 2032

- Développer l'utilisation des modes de transports collectifs et/ou doux pour les trajets internes à la ville de Béthune
- Garantir une tarification accessible à tous sur le réseau de transports collectifs relevant du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
- Développer l'électromobilité et la mobilité en libre-service
- Créer des solutions de stationnement en-dehors du centre-ville (parkings relais serviciels...)
- Garantir et renforcer la desserte de Béthune avec les grandes capitales européennes et la métropole lilloise



ACTIONS

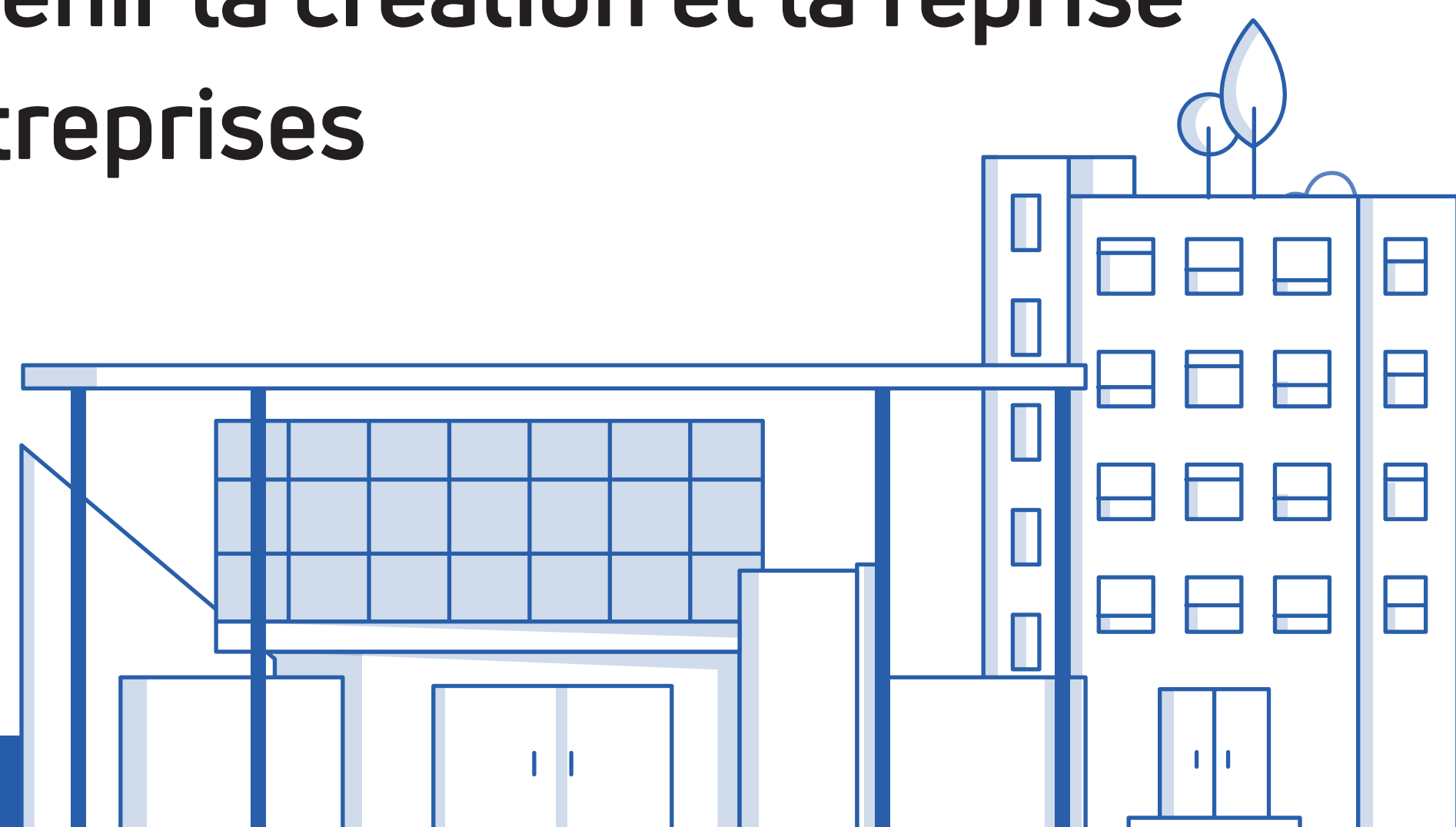
- Écriture d'un schéma directeur des mobilités, intégrant un plan local de déplacement
- Déploiement d'abris et d'arceaux à vélos
- Poursuite du déploiement des vélos en libre-service
- Pass'Mobilité



ÉDUCATION & EMPLOI

Enjeux

- Attirer les investisseurs sur le territoire
- Développer l'écologie industrielle, l'innovation et l'économie circulaire
- Lever les freins à l'employabilité (mobilité, logement, situation sociale, formation)
- Développer l'éducation aux transitions (programmes pédagogiques pour sensibiliser au changement climatique...)
- Soutenir la création et la reprise d'entreprises



Objectifs 2032

- Développer l'industrie 4.0 et un écosystème de formation autour du numérique
- Poursuivre l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme
- Diviser par 3 le nombre d'élèves qui décrochent à l'école
- Renforcer l'offre de formation en partenariat avec la Chambre des Métiers
- Proposer des espaces de télétravail, tiers-lieux et locaux tertiaires
- Développer l'activité économique touristique

ACTIONS

- Renforcement des moyens sur la réussite éducative : labellisation Cité éducative
- Mise en place du plan Education numérique II
- Concertations avec la communauté éducative, les conseils d'école et les parents d'élèves
- Bourse au permis



ALIMENTATION & CONSOMMATION

Enjeux

- Réduire l'impact écologique de nos consommations
- Lutter contre toutes les formes de gaspillage et aller vers un modèle de consommation plus local et responsable
- Assurer une offre commerciale de proximité dans chaque quartier
- Soutenir les initiatives des commerçants et faciliter leur implantation

Objectifs 2032

- Soutenir les initiatives en faveur des circuits-courts, du réemploi et les projets de l'Économie Sociale et Solidaire
- Accompagner la digitalisation des commerces
- Développer un label commerçant responsable
- Soutenir les animations commerciales
- Conforter les principaux linéaires commerciaux
- Proposer une restauration scolaire et collective 100% régionale
- Développer les jardins familiaux pour promouvoir l'alimentation responsable



ACTIONS

- Appel à projets, soutien aux associations commerçantes
- Aide au développement de nouveaux types de commerces (vrac, économie circulaire...)
- Extension des terrasses et piétonnisation de la Grand'Place (saisonnalité)
- Redynamisation des marchés de plein air



LOISIRS & CULTURE

Objectifs 2032

Enjeux

- Renforcer l'accès à la culture et au sport pour tous
- Développer les équipements de loisirs, culturels ou sportifs dans tous les quartiers
- Protéger et valoriser le patrimoine de la commune

Disposer d'un équipement de sport et de loisirs dans les 8 quartiers (public et en accès libre)

Développer une offre culturelle pour tous les publics dans chaque quartier

Mettre en récit l'Histoire de la ville, en s'appuyant sur son patrimoine matériel et immatériel (parcours touristiques...)

Accompagner la professionnalisation et le développement des associations

Mettre en réseau les équipements culturels du territoire de l'agglomération

Exploiter les lieux en transition pour des expositions temporaires ou des projets culturels



ACTIONS

- Modernisation de la médiathèque Elie Wiesel
- Événements et animations dans tous les quartiers
- Terre de jeux 2024
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives
- Pass'Jeunes



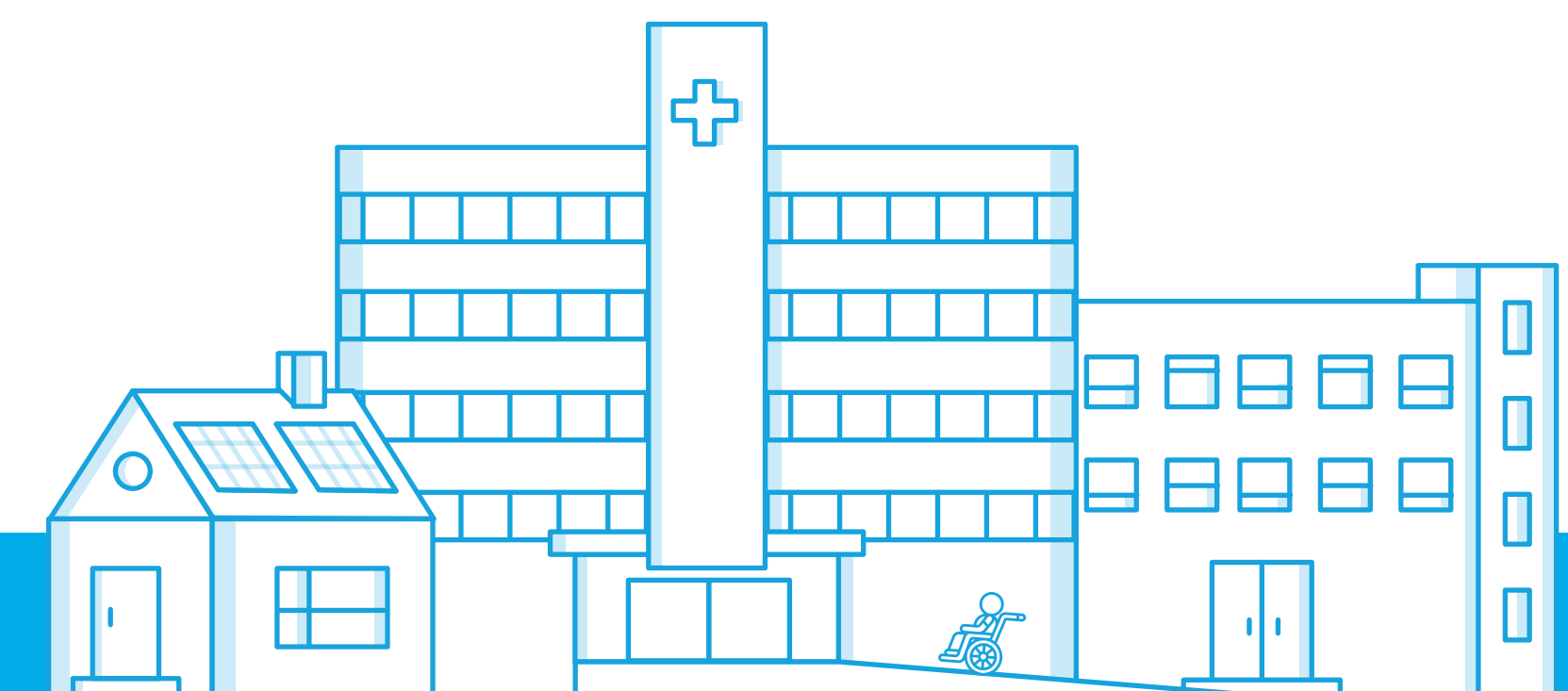
SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Enjeux

- Créer du lien intergénérationnel
- Offrir un accès à la santé pour tous
- Permettre de bien vieillir à Béthune
- Offrir des services publics adaptés à tous
- Diminuer les pollutions (air, bruit...)
- Contribuer au maintien de la tranquillité publique aux côtés des services de l'État
- Offrir un cadre de vie sécurisant

Objectifs 2032

- Attirer la population seniors avec une offre de logements et de services adaptés
- Soutenir le développement d'une offre de santé de proximité
- Rendre accessibles à tous 100% des services publics
- Augmenter de 30% les pratiques physiques et sportives
- Lutter contre les incivilités et renforcer les moyens éducatifs



ACTIONS

- Création d'un pass'seniors
- Création d'un centre de supervision urbain, poursuite du déploiement de la vidéoprotection
- Expérimentation de la smart alert dans les bâtiments municipaux
- Adaptation des horaires et des missions de la police municipale



ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

Enjeux

- **Impliquer les habitants** dans la vie de la commune
- **Lutter contre les fractures** (isolement, fracture numérique, précarité des ménages...)
- **Accompagner les parcours de vie**
- **S'appuyer sur le tissu associatif** pour maintenir le lien social et de proximité

Objectifs 2032

- **Diminuer le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté**
- **Faire participer les habitants** à la construction des projets de la ville
- **Créer des lieux de vie** pour favoriser la cohésion sociale et l'implication des habitants dans l'animation de leur quartier
- **Développer les entreprises d'insertion par le travail** (économie circulaire)
- **Accompagner chaque Béthunois** face à la transformation numérique de la société



ACTIONS

- Mise en oeuvre du projet d'établissement du Centre Communal d'Action Sociale
- Déploiement d'éducateurs de rue (club de prévention)
- Création d'un conseil consultatif des jeunes
- Lutte contre le logement insalubre



LA COLLECTE DES DÉCHETS À BÉTHUNE

À Béthune, aujourd'hui :

Collecte des ordures ménagères



En porte-à-porte (sacs ou bacs) et en points d'apport volontaire en pied de certains immeubles

Pour Béthune :



soit 273 kilos/hab/an

Pour la CABBALR :

265 kilos/hab/an

Collecte des déchets recyclables



En porte-à-porte (sacs ou bacs) et en points d'apport volontaire en pied de certains immeubles

Pour Béthune :

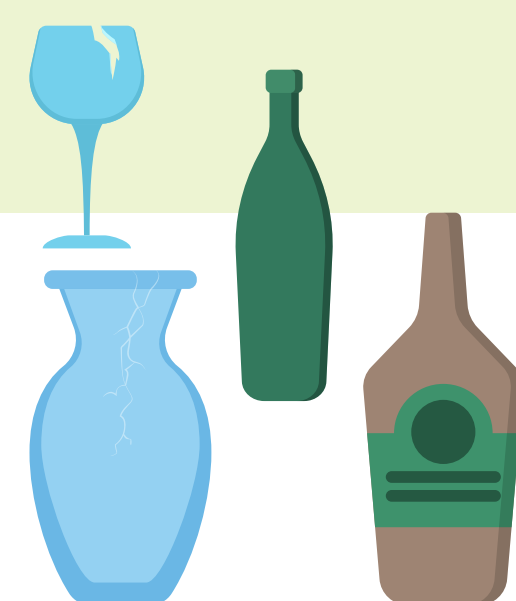


soit 42 kilos/hab/an

Pour la CABBALR :

53 kilos/hab/an

Collecte du verre



En porte-à-porte (Béthune est la seule commune de la CABBALR concernée) et en points d'apport volontaire

Pour Béthune :



soit 28 kilos/hab/an

Pour la CABBALR :

39 kilos/hab/an

Collecte des déchets verts



En porte-à-porte (bacs ou contenants libres)

Mais aussi ...

À Béthune, plus de 700 tonnes / an de déchets déposées illégalement dans l'espace public

La collecte des déchets est assurée par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) qui dispose de la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ».

Pour les habitants, le coût d'enlèvement des déchets est de 0 euros (TEOM - taxe d'enlèvement des ordures ménagères à taux 0), alors même qu'il représente 102,48 euros par habitant pour la CABBALR.



NOTRE CHALLENGE : À BÉTHUNE, DIMINUER DE 15% LA PRODUCTION DE DÉCHETS D'ICI 2032 !

Les lois anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et de Transition Énergétique et pour la Croissance Verte (LTECV) définissent des objectifs chiffrés pour réduire progressivement l'empreinte écologique de nos déchets : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire, généraliser le tri à la source des biodéchets ... Pour y parvenir, il existe des gestes simples à mettre en place au quotidien, mais il est aussi nécessaire de revoir le mode de collecte de nos déchets.

Les actions déjà mises en place

- **Béthune 100 filtre(s)** : en collaboration avec la start-up TchaoMégot, l'objectif est de récolter 100L de mégots par mois, en collaboration avec les commerçants afin d'en faire des isolants pour doudounes.
- **Nos pratiques au sein de la mairie** : mulching, récolte des sapins, tri sélectif, recyclage des bâches de communication en partenariat avec Tisse 1 lien...
- **Opérations de sensibilisation en porte-à-porte**
- **Des actions mises en place par la Ville ou des associations partenaires** : Repair Café, Ressourcerie, actions de troc...



*Collecte
du verre*

au 10 janvier 2023



*Collecte des
déchets
recyclables*

courant 2023



*Collecte des
ordures
ménagères*

courant 2023



*Collecte des
déchets verts*

au 14 avril 2023

Objectifs pour Béthune



100% du verre collecté
en points d'apport
volontaire



100% des déchets
recyclables collectés
en bacs ou en points
de regroupement
(selon les secteurs)



100% des ordures
ménagères collectées
en bacs ou en points
de regroupement
(selon les secteurs)



100% des déchets
verts collectés en bacs
ou en déchetteries

**Au 1^{er} janvier 2023,
simplification des consignes de tri :**



Les emballages en plastique
devront être jetés dans la
poubelle jaune.



NOS DÉCHETS ET LEUR DURÉE DE VIE

La pollution, c'est aussi celle que l'on ne voit pas. La durée des déchets prend en compte le temps de décomposition du déchet uniquement. Tout au long du processus de décomposition, les déchets libèrent du méthane (un puissant gaz à effet de serre) et des éléments toxiques (métaux lourds) qui polluent nos sols et les eaux souterraines.

Papiers toilette,
mouchoirs en papier...

3 mois

Boîtes en carton

5 mois

1 an

Journaux papiers

1 an

de quelques jours
à 6 mois

Déchets végétaux,
pelures de fruits et légumes

2 ans

Mégots de cigarettes

2 ans

Canettes

De 10
à 100 ans

De 100
à 1 000 ans

Plastique

200 ans

Piles

De 10 à 100 ans

De 100 à 1 000 ans

Boîtes de conserve

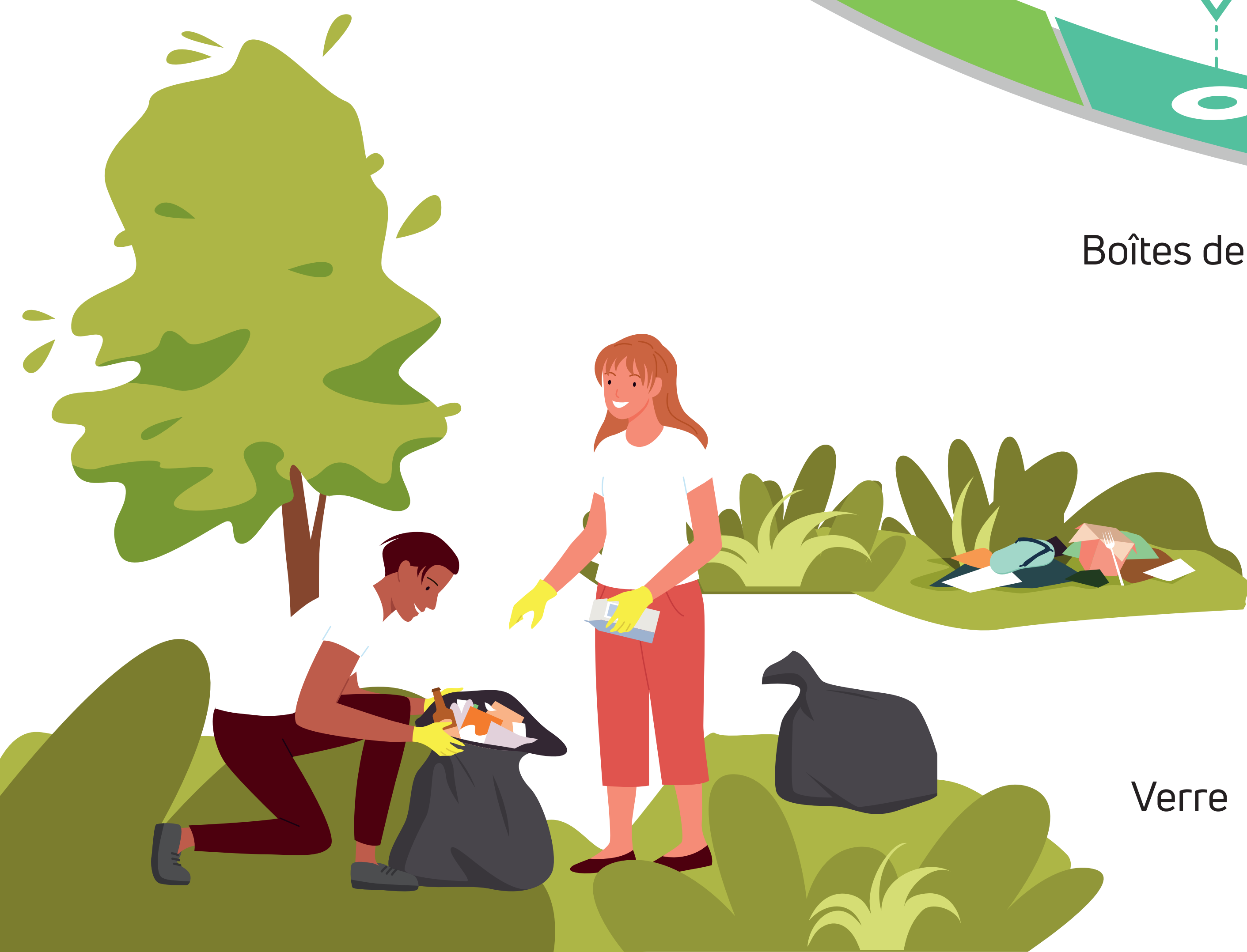
Téléphones
portables,
ordinateurs,
cartes à puces,
polystyrène...

1 000 ans

4 000 ans

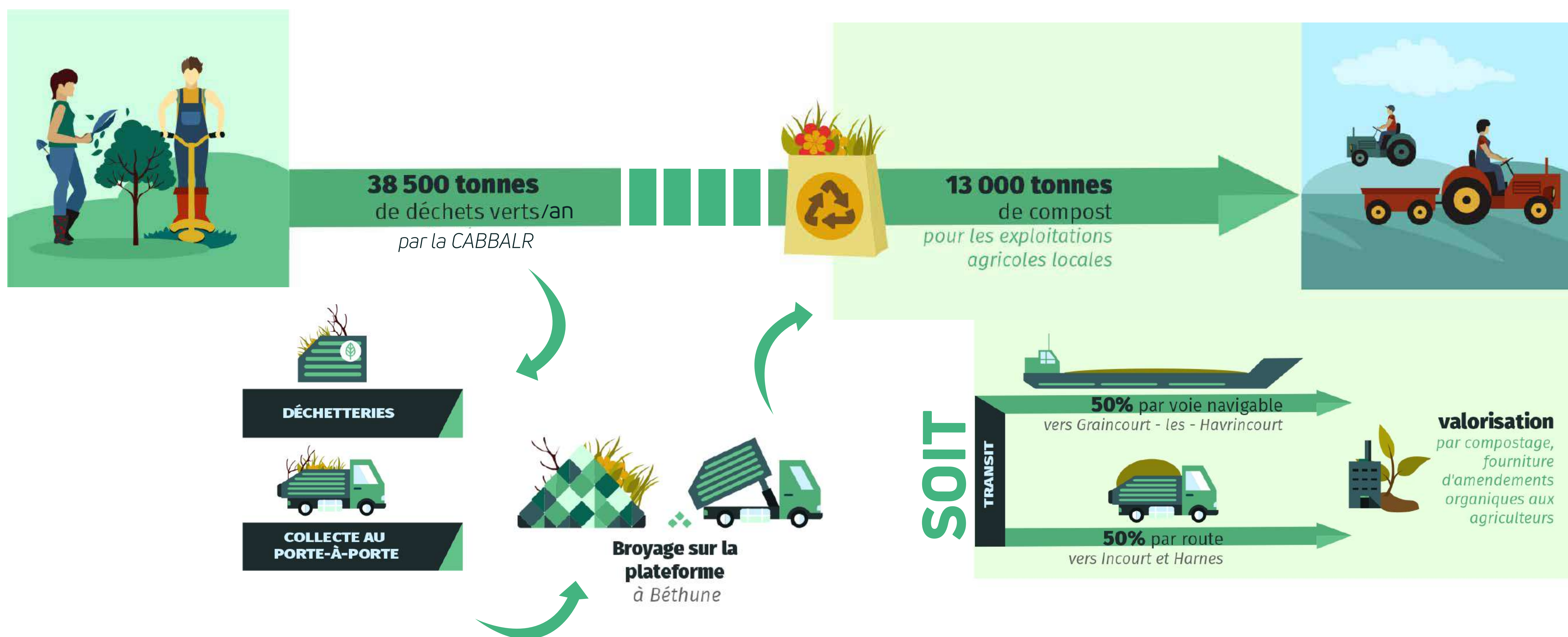
Verre

4 000 ans

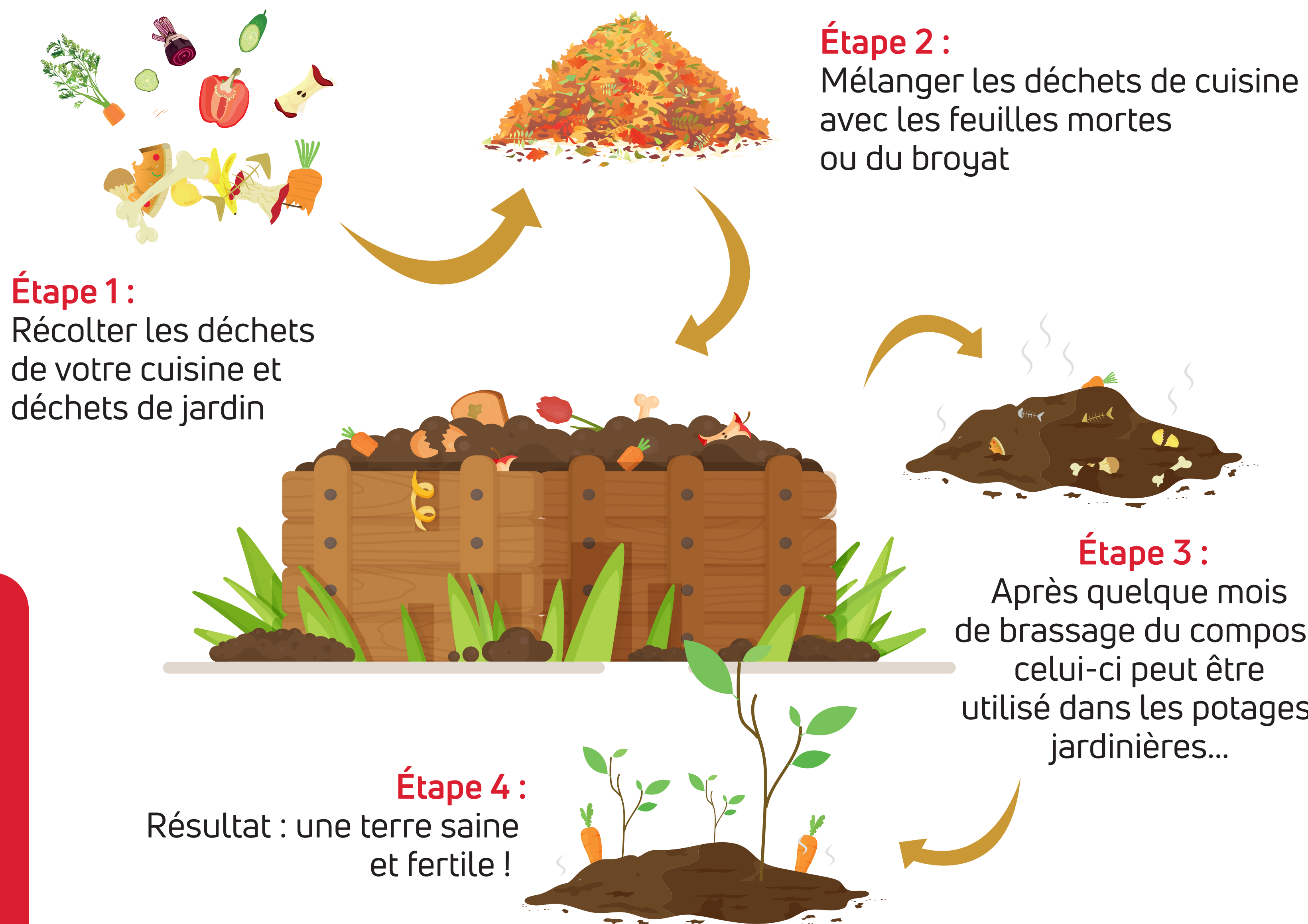




QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS VÉGÉTAUX ?



“ Environ 30% de nos ordures ménagères sont compostables !
En moyenne, c'est plus de 100 kg de déchets par an et par habitant que l'on peut composter ! ”



À VOS MARQUES, PRÊTS ? COMPOSTEZ !

Le compostage des végétaux et des restes alimentaires permet de faire entrer dans nos foyers les exigences du développement durable. En triant nos emballages et en compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire de 80% le volume de notre poubelle !

Vous n'avez pas encore de composteur dans votre jardin ? Commandez-le auprès de la CABBALR à prix réduit.





QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS MÉNAGERS ?

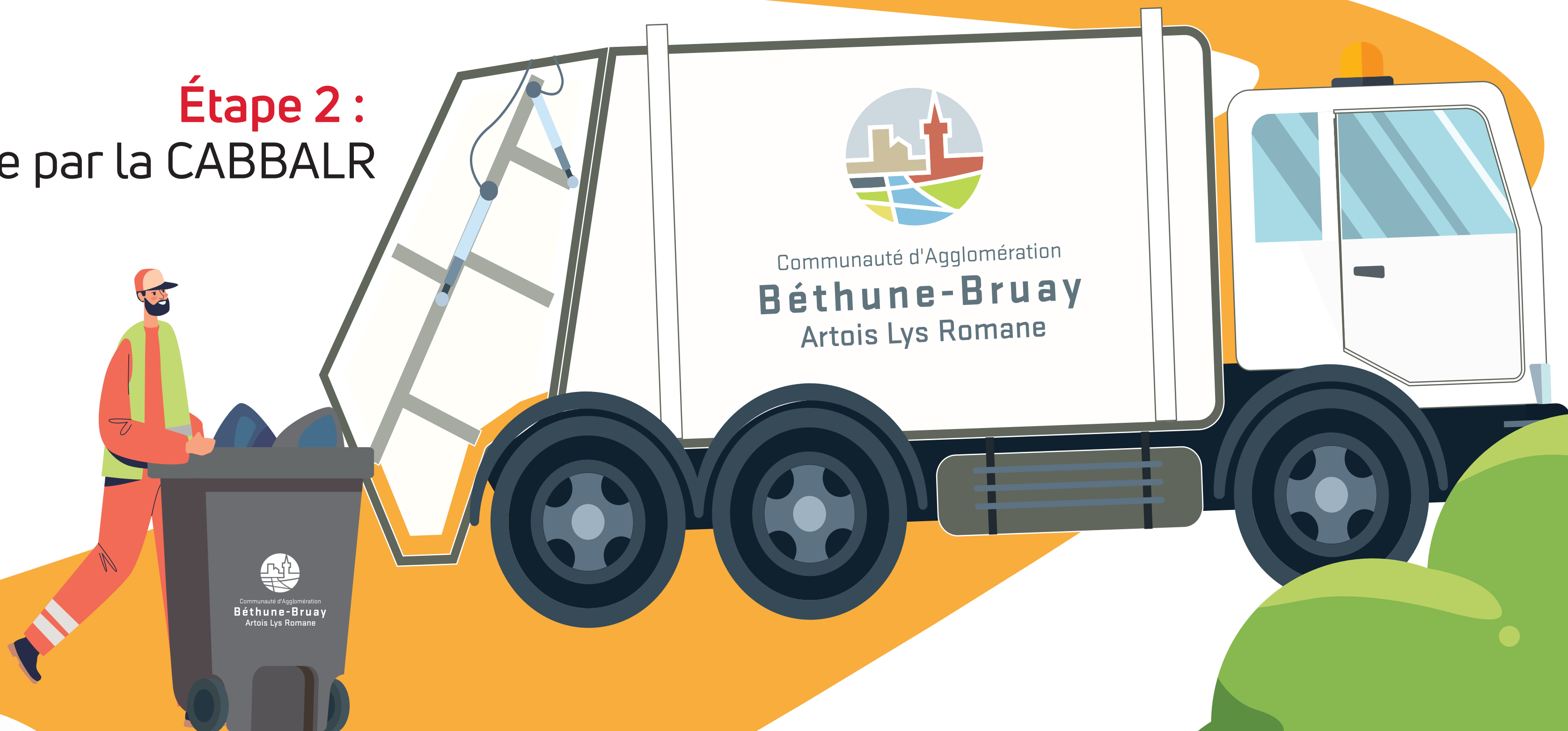
Étape 3 :
Direction le centre de valorisation énergétique
de la CABBALR (situé à Labeuvrière) pour
incinération et valorisation des déchets
(production de vapeur, de chaleur pour le réseau de chaleur,
d'électricité à l'aide d'un turbo alternateur)

03



02

Étape 2 :
Collecte par la CABBALR



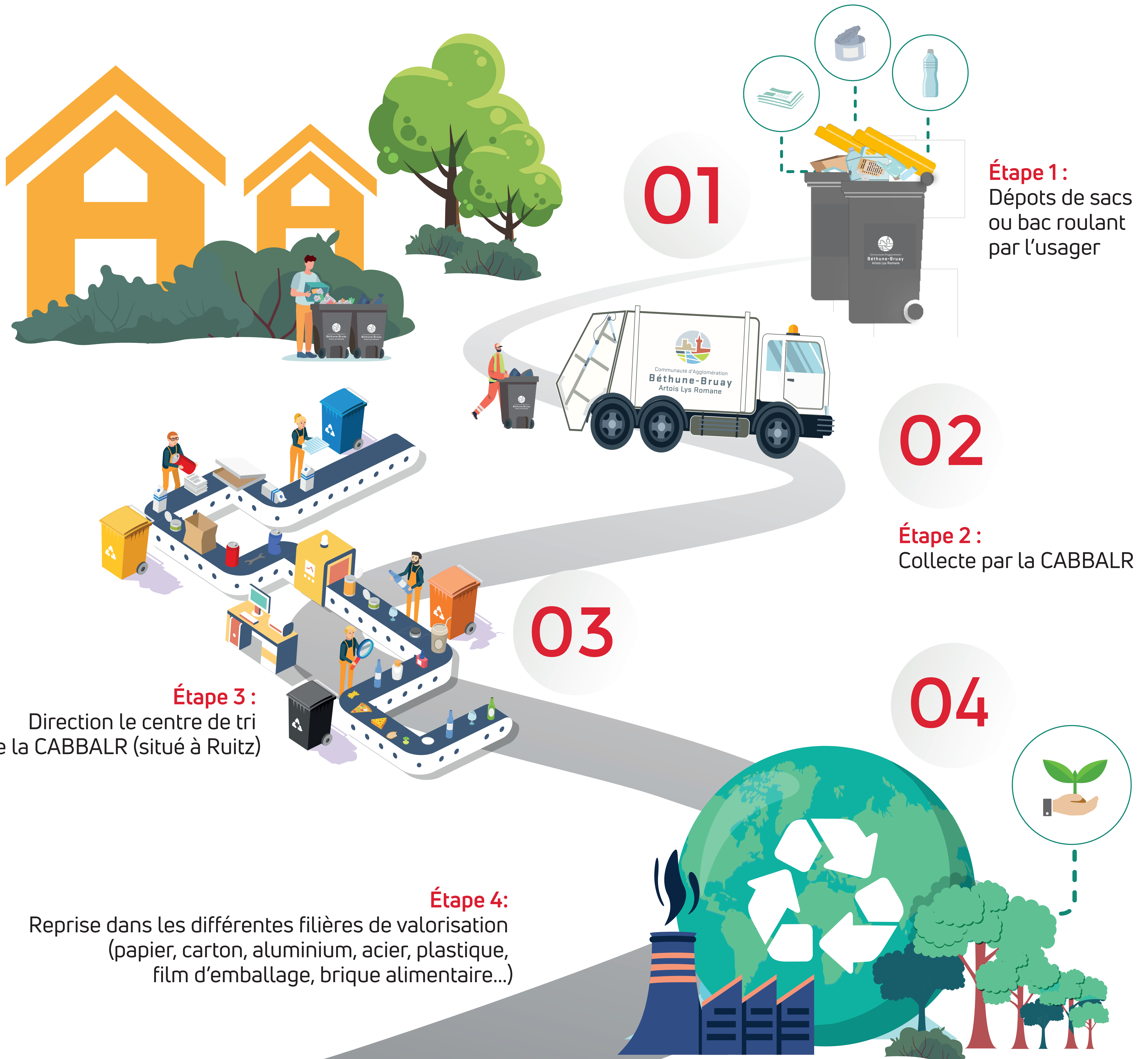
01

Étape 1 :
Dépôt de sacs
ou bac roulant
par l'utilisateur



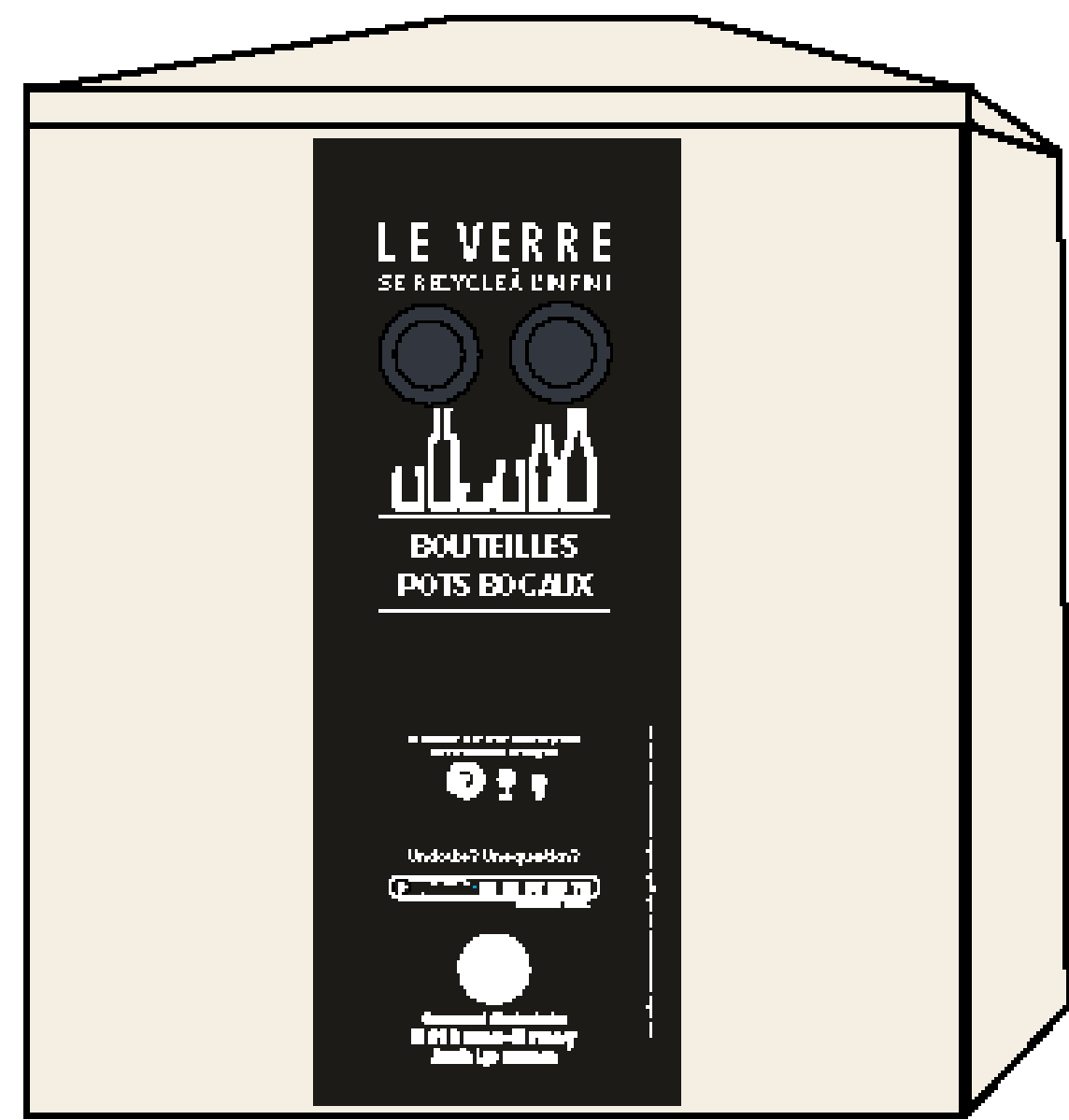


QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS RECYCLABLES ?





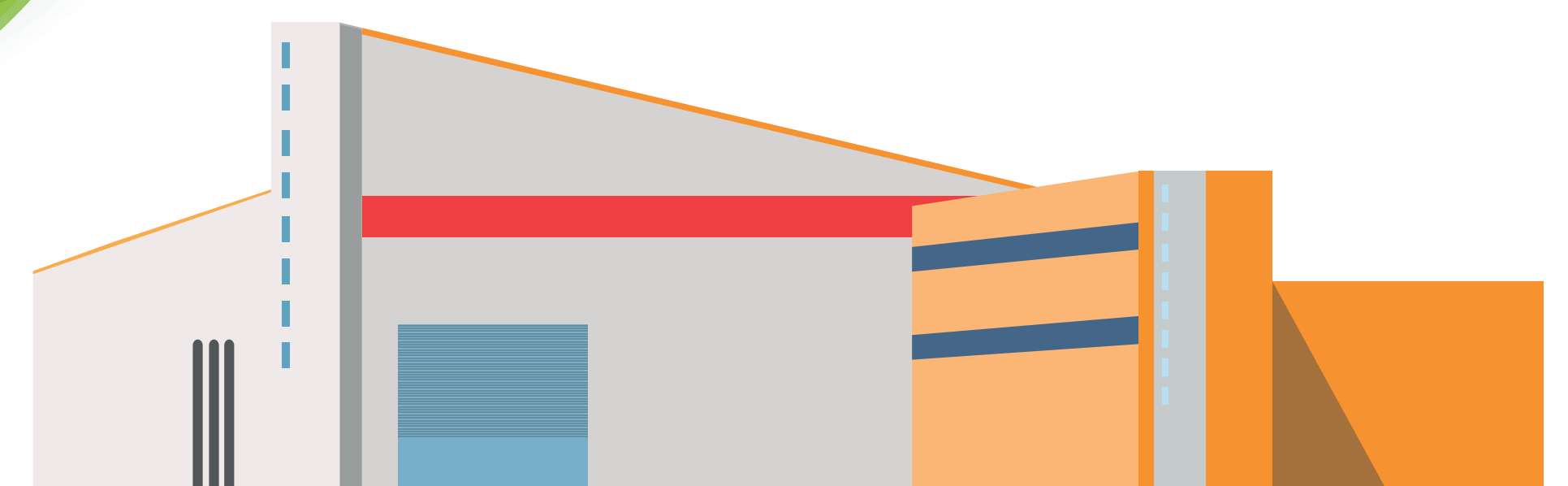
QUE DEVIENT LE VERRE ?



Étape 1 :
Dépôt du verre dans
les conteneurs à verre
ou en porte-à-porte*
(*jusqu'au 09/01/2023)



Étape 2 :
Collecte par les camions
de la CABBALR



Étape 3 :
Direction la société Prover
(située à Wingles)



Étape 4 :
Valorisation du verre par
la société OI (située à Wingles)



RÉPARTITION DES DÉPENSES : UN BUDGET 2022 AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ

Le 11 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de la Ville de Béthune. Les grandes orientations de ce budget ont été définies en lien avec le projet de ville « Béthune Smart City 2032, ville collaborative, durable et innovante ». Protéger la population, préserver les ressources, contribuer à la santé publique et au bien-être de tous, adapter la ville au réchauffement climatique et lutter contre la précarité, le déclassement et la fracture numérique sont les grands axes de ce projet de ville.

Il est important d'observer que Béthune a développé un certain nombre de centralités et qu'elle possède un niveau d'équipements comparable à une ville de 50 000 habitants. En effet, la cité de Buridan compte pas moins de deux théâtres, quatorze écoles, dix complexes sportifs et terrains de sport, deux crèches, deux médiathèques et l'ensemble de ces infrastructures a forcément un impact sur les finances de la ville.

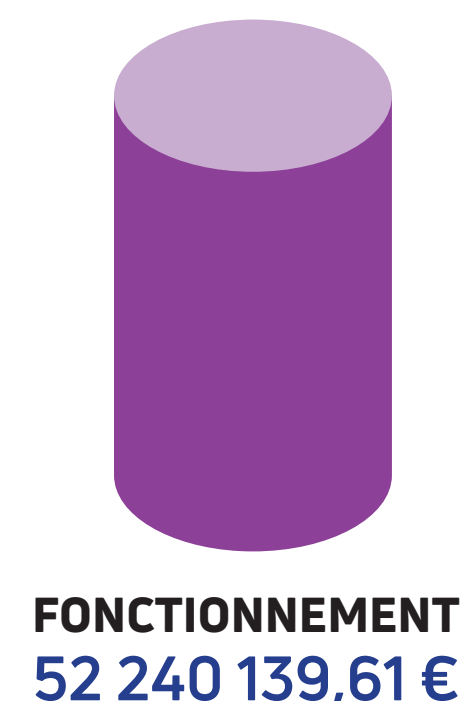
Le budget se traduit par des politiques volontaristes pour faciliter l'épanouissement de chacun. Les animations, qui font partie intégrante de l'ADN de Béthune, continueront à être développées.

Les efforts sont maintenus en direction de la jeunesse, des seniors, du tissu économique local mais également des personnes les plus fragiles. Par ailleurs, le Conseil Municipal souhaite poursuivre la valorisation du patrimoine béthunois. Enfin, la transition écologique prend une part grandissante dans les réflexions budgétaires.

Le budget 2022 de la Ville s'élève à
75 801 877,20 €

Le budget de fonctionnement reprend les dépenses courantes (charges de personnel, les dépenses énergétiques...), ainsi que les recettes (restauration scolaire, accueil de loisirs sans hébergement, billetterie théâtre...).

Les dépenses et recettes d'investissement sont, quant à elles, liées au patrimoine de la commune et aux grands projets.



1 822 000 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Modernisation de l'éclairage public
 - Réseau de chaleur urbain
- Achat de véhicules électriques
 - Plan 3000 arbres, végétalisation des cours d'écoles



1 534 000 €

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE/SÉCURITÉ

- Création d'un centre de supervision urbain
- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection
 - Renforcement de la présence de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique



1 730 000 €

VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

- Finalisation de la restauration du Beffroi
- Mise hors d'eau de l'église Saint-Vaast
- Réhabilitation du kiosque du Jardin public



2 378 920 €

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

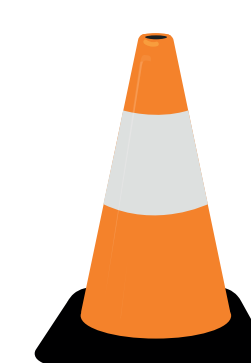
- Entretien des voiries
- Aménagement des rues (Mannessier, Pont des Dames...)
- Poursuite du plan « 1 quartier, 1 parc »
 - Fleurissement de la ville



1 355 000 €

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Travaux dans les écoles, équipements sportifs (peinture, toiture, plomberie...)



1 469 811 €

SOLIDARITÉ

Via le CCAS, accompagnement des parcours de vie des personnes en difficultés (emploi, logement, précarité...)



804 960 €

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Subventions consacrées au fonctionnement du tissu associatif dans de multiples domaines (associations sportives, culturelles, caritatives et patriotiques)



60 000 €

SOUTIEN AUX BÉTHUNOIS

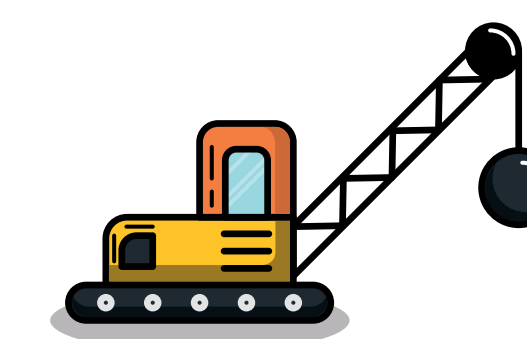
- Recondution du Pass'Mobilité et du Pass'Jeunes
- Création d'un Pass'Seniors



596 252 €

GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

- Construction de l'équipement multimodal Olympie 2 dans le quartier du Mont-Liébaud
- Aménagement du quartier de l'Horlogerie
- Poursuite de la transformation du pôle gare
- Lancement d'une étude mobilité
- Installation d'abris à vélos



BAISSE DE LA DETTE DE

8 642 060 €

depuis 2014.

La Ville poursuit son désendettement qui affiche une baisse de
513 788,57 €

entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021.

La dette se chiffre désormais à
40 641 622,35 €



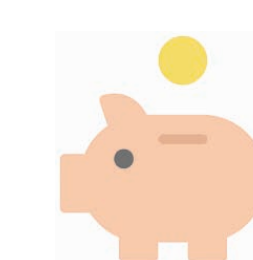
PAS D'AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE DES IMPÔTS LOCAUX

depuis 2021.

Taux foncier bâti :
38,07 %

Taux foncier non bâti :
70,23 %

Les taux sont restés stables par rapport à 2021, ce qui signifie que la part communale des impôts locaux n'augmente pas.



UNE BONNE GESTION DES DÉPENSES DE LA VILLE

Excédent budgétaire au titre de 2021
+ 2 668 226 €

L'excédent budgétaire correspond à une situation financière présentant des recettes supérieures aux dépenses.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : ZOOM SUR QUELQUES PROJETS ET CHANTIERS

PATRIMOINE

Valorisation du Beffroi : 190 000 €

La phase 2 de la restauration et de la valorisation du Beffroi se poursuit avec la mise en place d'un éclairage Led et l'ajout de cloches sur le carillon.

Restauration du kiosque du Jardin public : 480 000 €

Soucieuse de valoriser son patrimoine, la Ville de Béthune restaure le kiosque du Jardin public (inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques).



Travaux à la Chapelle Saint-Pry : 440 000 €

Équipement culturel qui accueille des expositions, la Chapelle Saint-Pry constitue un élément du patrimoine béthunois. Des travaux ont été engagés sur cet édifice, notamment une intervention sur la toiture.



La rue du Rabat fait peau neuve : 800 000 €

En matière de voirie, de gros investissements vont être réalisés dans la rue du Rabat.

VOIRIE

ÉDUCATION

Travaux dans les écoles : 915 000 €

La jeunesse est une des priorités de la Municipalité et cette année, pas moins de 915 000 € de travaux ont été réalisés dans les différentes écoles publiques de la Ville pour accueillir vos enfants dans des conditions optimales.



GRANDS PROJETS

Chantier Olympie 2 :

566 251 €

La Ville de Béthune a engagé la construction d'un équipement multimodal (salle des fêtes, équipement associatif, tiers-lieu...) dans le quartier du Mont-Liébaud.



SOLIDARITÉ

Action sociale : 1 469 811 €

La Ville de Béthune maintient ses efforts financiers sur cet axe, via le versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale. Cela se traduit par des actions pour lutter contre la fracture sociale, numérique et l'illettrisme, accompagner les parcours de vie, rompre l'isolement des personnes âgées...



SÉCURITÉ

Vidéoprotection : 517 000 €

Le déploiement de la vidéoprotection va se poursuivre durant les mois à venir.

Centre de supervision : 915 000 €

La Ville de Béthune a investi dans la création d'un centre de supervision urbain, qui permet de surveiller en temps réel la voie publique et de déclencher l'intervention des services de police et de secours. Encadré par la loi, cet équipement permettra d'améliorer la tranquillité et la sécurité publique au sein de la commune.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Modernisation de l'éclairage public : 300 000 €

Le déploiement du plan Led va se poursuivre, avec des solutions techniques plus économiques et écologiques.

Réseau de chauffage urbain : 1 200 000 €

Le réseau de chaleur urbain (RCU) est alimenté par des ressources énergétiques locales (notamment du gaz de mine).

Plan 3 000 arbres : 70 000 €

Mesure phare du projet de ville, la Municipalité va poursuivre son plan 3 000 arbres. Ce dernier consiste à développer la place de la nature en ville.

Végétalisation des cours d'école : 120 000 €

Après l'école Michelet dans laquelle des arbres fruitiers ont été plantés, c'est la cours d'école Ferry qui est en cours de végétalisation.

Ces aménagements contribuent à développer la nature en ville, à préserver la faune et à améliorer la qualité de vie à l'école.



Économies d'eau : 80 000 €

Afin d'économiser l'eau, les terrains sportifs vont être équipés progressivement de cuves de récupération d'eau de pluie. Cette eau récupérée pourra être réutilisée notamment pour l'entretien des espaces verts.



LA MOBILITÉ À BÉTHUNE



ENJEUX

Ville centre au cœur de l'Agglomération de 280 000 habitants, située au carrefour de six capitales européennes et à proximité de la métropole lilloise, Béthune est une ville attractive. De par son tissu économique et commercial dynamique, son offre de loisirs large et variée, son patrimoine riche d'Histoire, les flux y sont nombreux quotidiennement. Ainsi, en mars 2022, une étude mobilité a été engagée afin de repenser notre manière de nous déplacer à travers la ville et développer des espaces publics partagés et apaisés.

De premières expérimentations (des tests Espace Public) ont été menées, comme rue Berthelot où le dispositif a été pérennisé pour sécuriser les piétons et les cyclistes. D'autres verront le jour afin d'aboutir à la mise en place d'un nouveau plan de déplacement dans la ville, permettant à tous les usagers de trouver leur place.

ETAT DES LIEUX

- Changer les pratiques de mobilité pour tendre vers une mobilité plus durable et responsable
- Accompagner les besoins existants
- Valoriser les richesses patrimoniales de la commune (tourisme)
- Renforcer et valoriser les axes de la commune (tous modes de déplacement)
- Diversifier les modes de déplacement



CE QUI A ÉTÉ FAIT :



- Des enquêtes auprès des habitants et des commerçants
- 2 ateliers :
 - sur le marché de Béthune, le 28 mars 2022
 - sur le parvis de la gare, le 31 mars 2022



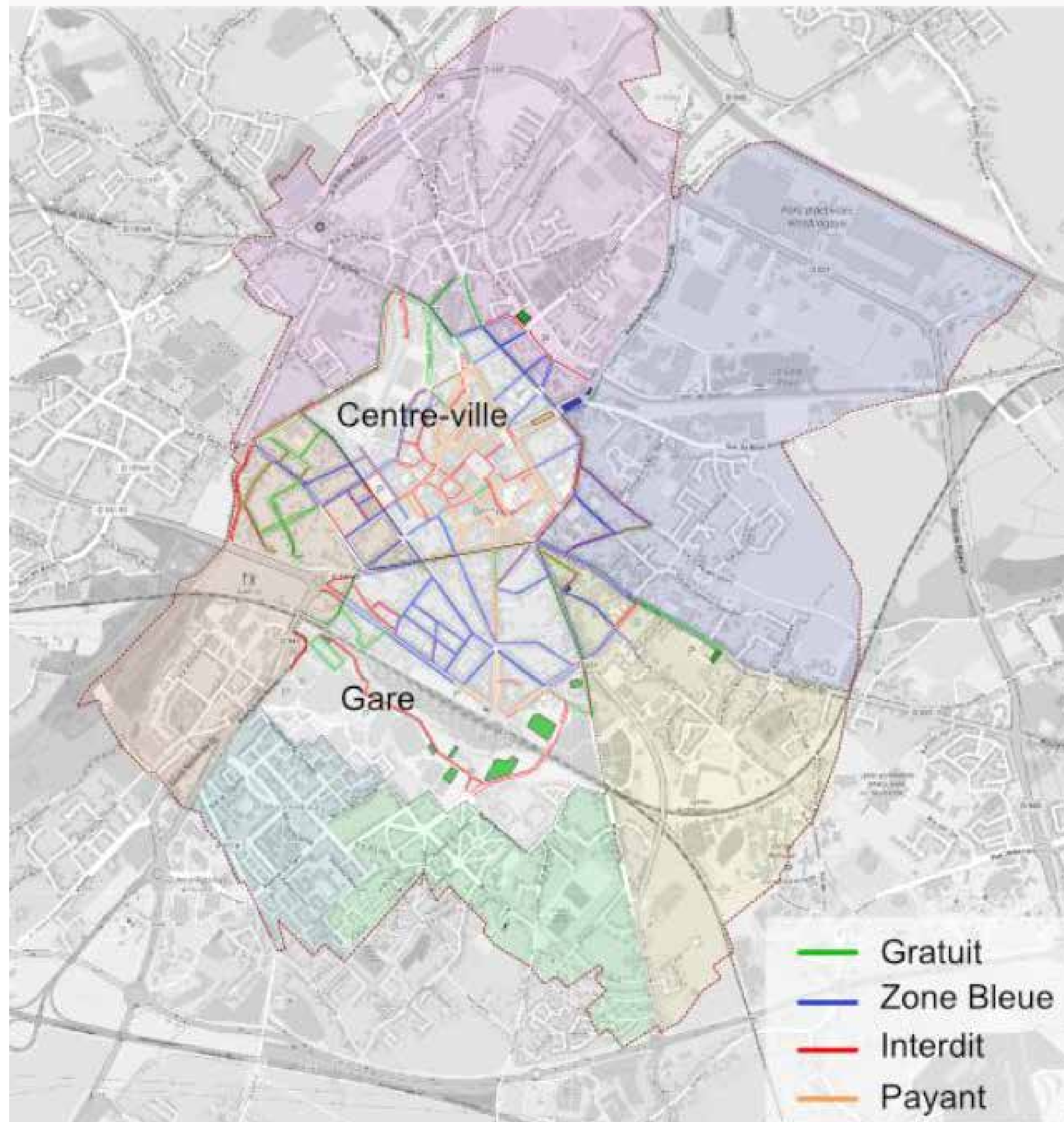


LA MOBILITÉ À BÉTHUNE

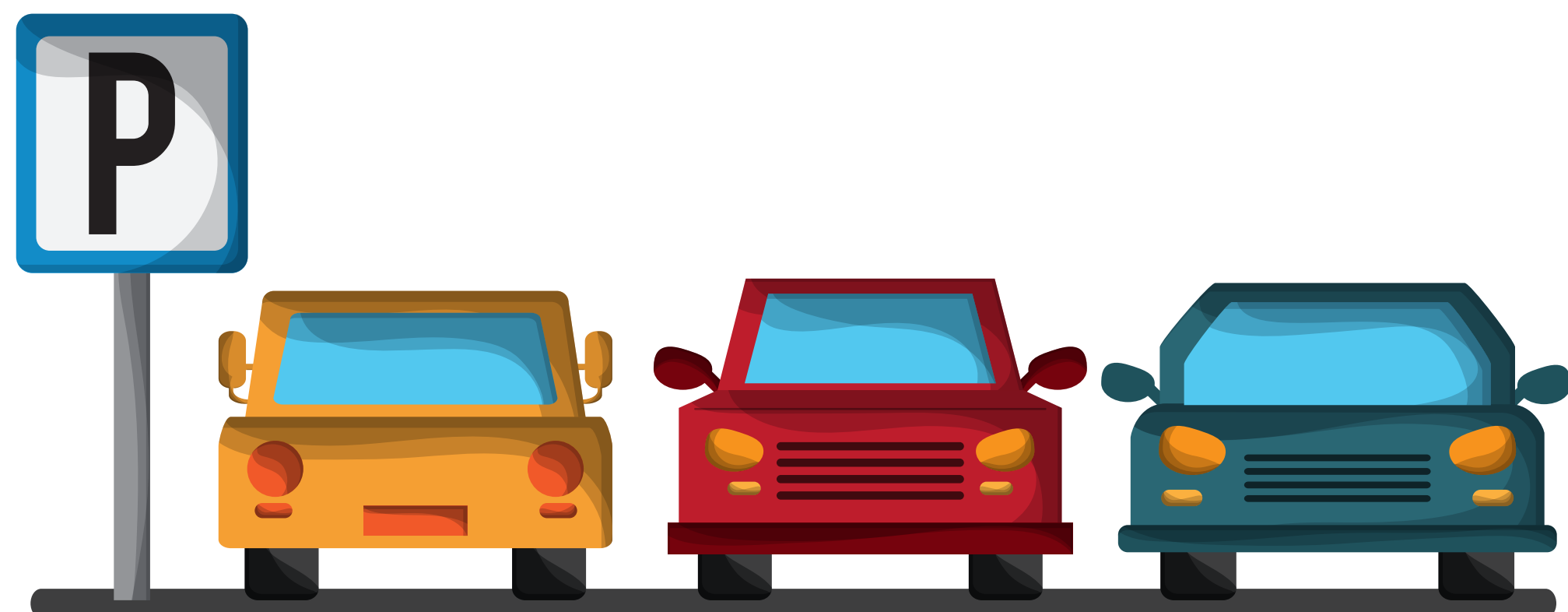
Offre de stationnement présente dans le centre-ville et proche de la gare



L'OFFRE DE STATIONNEMENT SUR BÉTHUNE

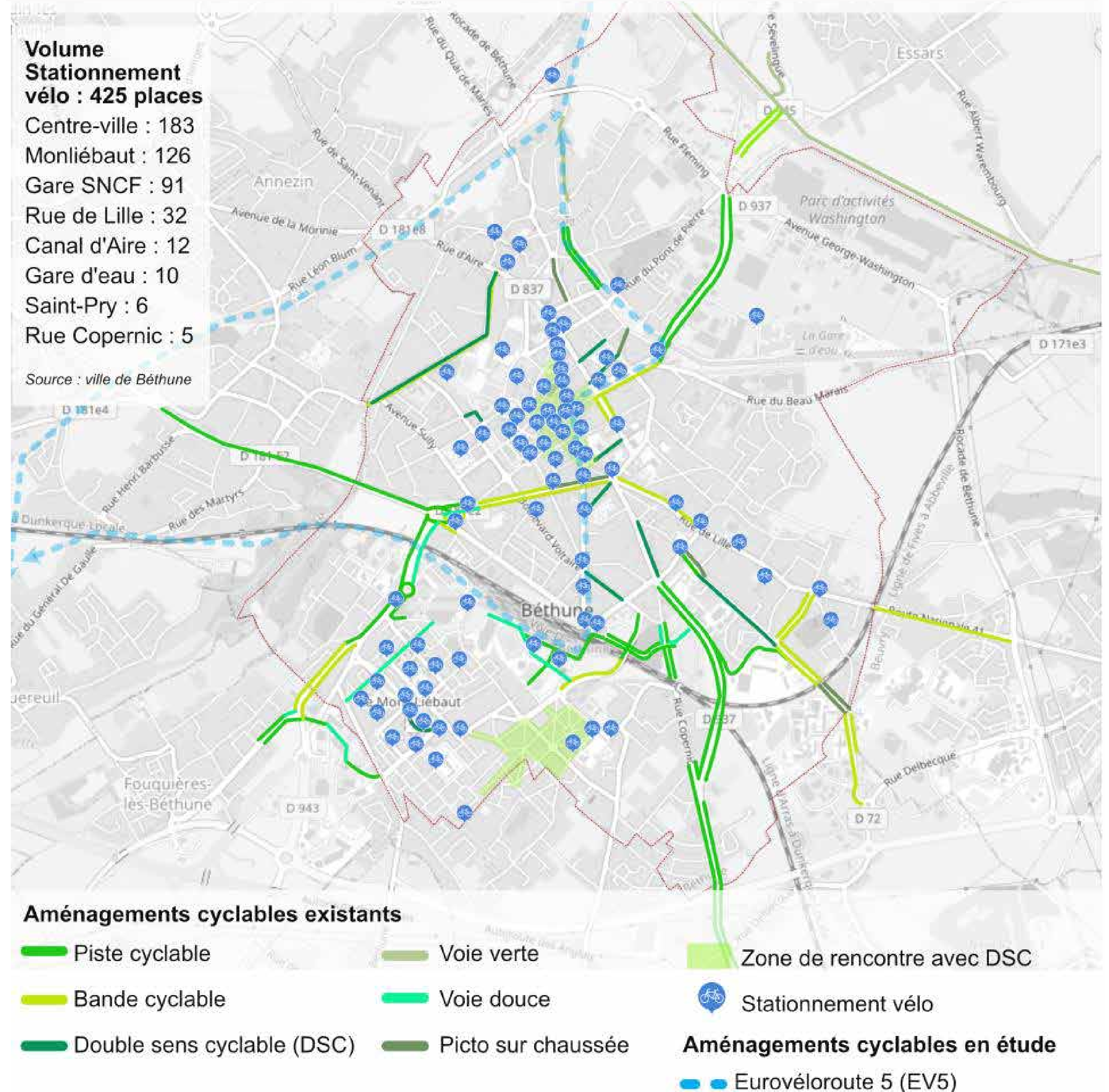


Le secteur centre-ville/Gare de Béthune présente une offre globale de **5 565 places**.



Etat des lieux des infrastructures cyclables existantes

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EXISTANTS ET EN COURS D'ÉTUDE - JUIN 2022

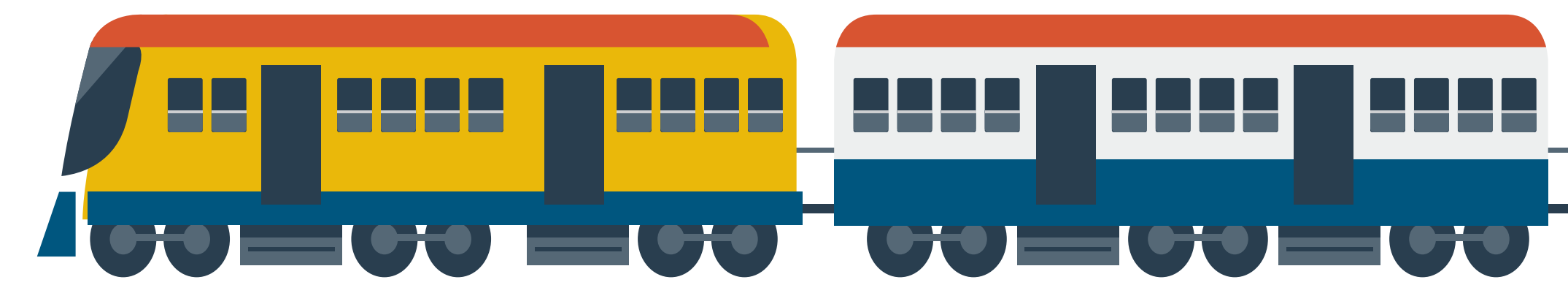


La ville de Béthune compte **425 places** de stationnement vélos à travers la ville et **4 abris sécurisés** :

- 3 abris à vélos (parvis de la gare, quartiers du Mont-Liébaud et Catorive)
- 1 abri à deux-roues motorisés (quartier du Mont-Liébaud)



LA MOBILITÉ À BÉTHUNE



LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE :



DÉPLOIEMENT DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE BIK'AIR

- 85 vélos déployés à travers la ville
- Mise en place en juin 2021
- 5 179 utilisateurs
- 3 000 trajets réalisés par mois



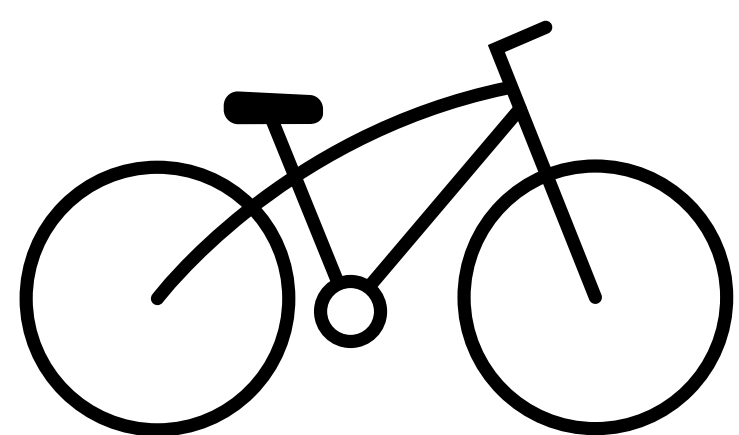
LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Gare TER/TGV
- Réseau de bus TADAO
- Navette séniors



INSTALLATION D'ABRIS À VÉLOS ET À DEUX-ROUES SÉCURISÉS

- Mise en place en 2022
- Quartiers du Mont-Liébaud et de Catorive
- 32 places pour les vélos et 8 places pour les deux-roues motorisés



DÉPLOIEMENT D'ARCEAUX À VÉLOS

- 425 arceaux à vélos installés



PIÉTONNISATION DE LA GRAND'PLACE

durant la saison estivale et à l'occasion de certains événements



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT URBAIN À 2032

